

ATTESTATION DE CAPACITÉ EN TRANSPORT LÉGER DE MARCHANDISES (-3,5 TONNES) - HYBRIDE

Présentation

> Descriptif

Maîtriser les différentes dispositions et obligations qui doivent être respectées dans l'activité de transporteur routier léger de marchandises, utilisant des véhicules de moins de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC).

Conformément au règlement (CE) n° 1071/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009.

> Objectifs

Se préparer dans les meilleures conditions en travaillant les matières prévues à l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle, permettant l'exercice de la profession de transport léger routier de marchandises.

> Les + Promotrans

- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques actualisés,
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,
- Formateurs agréés par la Direction Régionale de l'Équipement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).
- Alternance présentiel / distanciel
- Accompagnement renforcé en distanciel et accès permanent à la plateforme d'e-learning, vous n'êtes jamais seul !

> Pré-requis & conditions d'accès

- Pas de niveau particulier requis, un niveau CAP ou BEP est toutefois conseillé.
- Maîtrise de la langue française et des opérations de calcul de base.



Compétences et débouchés

> Compétences visées

- Connaissances réglementaires,
- Gérer et exploiter une structure de transport routier de marchandises exploitant des véhicules légers dont le PTAC ne dépasse pas les 3,5 tonnes.

> Certification

Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de l'Attestation de capacité en transport routier léger de marchandises par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

> Perspectives professionnelles

- Responsable d'exploitation en transport de marchandises

- Créer ou reprendre une entreprise de transport public routier de marchandises, utilisant exclusivement des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes.





Programme

> Durée

105 heures, en alternance de présentiel et distanciel:

- 3 mois maximum en distanciel
- 3 jours en présentiel
- 1/2 journée d'examen

> Intitulés des modules

- Thématique 1 : L'entreprise et le droit civil et commercial
- Thématique 2 : L'entreprise et son activité commerciale
- Thématique 3 : L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité de transport
- Thématique 4 : L'entreprise et son activité financière
- Thématique 5 : L'entreprise et ses salariés
- Thématique 6 : L'entreprise et la sécurité
- Synthèse du stage
- Examen

> Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travaux individuels et de groupes
- Mises en situation
- Supports pédagogiques et annales d'examens

> Modalités d'évaluation

L'examen dure 3 heures. Il est organisé à la fin de la formation et comprend des QCM et des questions ouvertes.



Infos pratiques

> Référence(s)

12808289



Groupe
promotrans

